

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur Philippe KALTENBACH Sénateur des Hauts-de-Seine Courrier de La Poste Palais du Luxembourg

Paris, le 1^{er} mars 2012 AD/cb/12-043

Monsieur le Sénateur,

J'ai bien reçu votre lettre et je ne peux que vous confirmer ce que je vous ai dit hier lors de votre appel téléphonique, à savoir que la Présidence du Sénat n'est à ce jour et à cette heure nullement saisie d'une demande de levée d'immunité parlementaire vous concernant.

Le Bureau du Sénat sera en effet appelé à statuer sur deux demandes de levée d'immunité parlementaire concernant deux autres de vos collègues. M. le Président m'a demandé de le convoquer à cette fin pour le jeudi 15 mars 2012 à 14h30.

En ce qui concerne la réunion du Bureau du 11 avril à laquelle vous faites allusion, elle a été arrêtée lors de la dernière réunion du Bureau en date du 22 février pour un ordre du jour qui, pour l'instant, ne concerne pas de demande de levée d'immunité parlementaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'expression de mon attentive considération.

Alain DELCAMP